Seiko Optical France

Succursale française de SEIKO Optical Europe GmbH



PRECISION FOR VISION

ZA PARIEST, RUE WILLY BRANDT, 77184 EMERAINVILLE, FRA

FACTURE	IN00008524	Date Facture	30/04/2024
		Heure Facture	19:00:15
Compte client Règlement Par CT - SEPA Credit Transfer	451463 2 / 30 jours	OPTIC 2000 SCORTIS SAS 38 RUE SAINT DENIS 92700,COLOMBES	
Groupement		FRANCE	

Numéro adhérent

TVA intracommunautaire' FR75479118911

EORI:

Facturé à 451463 OPTIC 2000, SCORTIS SAS, 38 RUE SAINT DENIS, 92700 COLOMBES, FRA

Payé par

Commande par 451463 OPTIC 2000, SCORTIS SAS, 38 RUE SAINT DENIS, 92700 COLOMBES, FRA

La date du bon de livraison correspond à la date d'expédition de notre usine. Remise de fonction de gros par avoir séparé.

-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3 1			
		Brut	Remise	Remise %	Net EUR
Valeur verres remisés		413,65	83,24	20,12 %	330,41
Valeur verres prix net		2 442,74			2 442,74
Options :	Traitement	0,00			0,00
	Stylish	20,10	6,02	29,95 %	14,08
	Longueur du couloir	0,00			0,00
	Détourage	60,00			60,00
	Diamètre	0,00			0,00
	Rainurage	8,00			8,00
	Paramètres de port	0,00			0,00
	Distance de lecture	0,00			0,00
	Teinte	26,00			26,00
Autres		0,00			0,00
Sous-total					2 881,23
Frais de transport					28,00
Contribution énergie	2,50 %				72,03
Sous-total					2 981,26
TVA	20 %				596,25
Total				EUR	3 577,51

Les équipes SEIKO se tiennent à votre service pour répondre à toute question relative à votre facture. Merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : gestion.client.seikofrance@seikovision.com

SEIKO Optical conserve la propriété des produits vendus jusqu'au complet paiement de leur prix en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délai ,de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L. 621-122,du code de commerce. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des produits ,vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

1. APPLICATION DES CGV

Les présentes conditions générales de vente et de retour ("les CGV") régissent les ventes conclues entre la société Seiko Optical France (ci-après "Seiko") et tout professionnel de santé établi en France et respectant les conditions d'exercice de la profession d'opticien prévue notamment aux articles L. 4362-1 à L. 4362-12 du Code de la Santé Publique et le cas échéant le groupement établi en France auguel il appartient (ci-après "le Client"), avant passé une commande de verres enfeair le grouperient easier in ance auquer in apparient (crapies in eclient), a pain passe une commande de veries ophtalmiques ou autres produits/équipements ophtalmiques ou optiques commercialisés par Seiko (ci-après "le(s) Verre (s)"). Le Client reconnaît expressément que les CGV ont été dûment portées à sa connaissance lors du processus de négociation. Le Client, le cas échéant représenté par le groupement auquel il appartient, reconnaît que le seul fait de la commande implique son adhésion entière et sans réserve aux CGV, à l'exclusion de tout autre document émanant du Client, notamment ses conditions générales d'achat. Le Client reconnaît avoir négocié sur la base de ces CGV conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation préalable, formelle et écrite de Seiko dans la confirmation de commande visée à l'article 2 ci-après, prévaloir sur les présentes CGV.Les renseignements portés sur nos documents, fiches techniques, tarifs peuvent être modifiés sans préavis en raison de l'évolution des techniques et des conditions économiques. 2. COMMANDES

Les commandes sont reçues par téléphone, fax, internet (Seiko Xtranet) ou EDI. Le Client est garant de l'exactitude du contenu des commandes adressées à Seiko et sera seul responsable, vis à vis de ses propres clients, de la conformité de la commande passée à leurs besoins spécifiques. La responsabilité de Seiko ne pourra dès lors être engagée en cas d'erreur dans le contenu de la commande (quantités, caractéristiques des Verres commandés etc...) ou du fait d'une prise de mesure imprécise par le Client. En cas de litige sur le contenu d'une commande, les données enregistrées sur les serveurs de Seiko feront foi. Il est précisé que les groupes de puissances des verres organiques et minéraux s'établissent suivant la normalisation européenne en vigueur : formule exprimée en tore convexe.

3. ANNULATION DE COMMANDE

La politique d'annulation de commande de Seiko varie selon le type de Verres commandés.

3.1 Verres de stock

Le Client a la faculté d'annuler sa commande de Verres de stock sans frais tant que celle-ci n'a pas été expédiée par Seiko.

L'annulation d'une commande de Verres de stock après son expédition est possible sous réserve que le Verre soit retourné en parfait état et dans son emballage d'origine.

Toute annulation de commande parvenant à Seiko après son expédition sera facturée à hauteur de 20 % du montant de la commande ou de la part de commande annulée, sous réserve que les Verres concernés soient retournés conformément aux dispositions du paragraphe précédent à Seiko, aux frais du Client, sous 48 heures. En l'absence de retour des Verres dans ce délai, la commande sera facturée en totalité.

3.2 Verres de fabrication

Le Client a la faculté d'annuler sa commande de Verres de fabrication sans frais tant que celle-ci n'a pas été fabriquée pai Seiko..

Toute annulation de commande de Verres de fabrication parvenant à Seiko dans les 24 heures de la mise en fabrication sera facturée à hauteur de 50 % du montant de la commande ou de la part de commande annulée et à hauteur de 80 % pour toute demande d'annulation plus de 24 h après la mise en fabrication. Les commandes de Verres de fabrication ne peuvent faire l'objet d'annulation postérieurement à leur expédition.

4. LIVRAISON

Sauf accord contraire convenu dans la Confirmation de commande, nour les commandes livrées en France métropolitaine, la livraison intervient selon l'Incoterm EXW au départ de notre usine (Incoterm CCI, 2020). Ainsi, le transfert de risque intervient lors de la remise des produits commandés au transporteur à l'usine de Seiko. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement ferme de la part de Seiko. Un délai plus long ne peut entraîner l'annulation de la commande de la part du Client et aucune indemnité ou pénalité de retard ne peut être réclamée par le Client à ce titre. En cas de retard sur la date de livraison initialement escomptée. Seiko s'engage à en informer le Client dès que possible et à lui indiquer une nouvelle date de livraison à intervenir dans un délai raisonnable. En cas d'impossibilité totale et définitive de livrer une commande à la suite de la survenance d'un cas de force majeure (comme par exemple une intervention ou une sanction des autorités, une modification de règlementation, un accident de fabrication, une grève ou une rupture d'approvisionnement), Seiko pourra résilier la commande à tout moment. Dans cette hypothèse, Seiko remboursera au Client le prix déjà payé à l'exclusion de toute autre indemnité, ce que le Client accepte. 5. PRIX – FACTURATION - FRAIS DE PORT

Les prix indiqués sur notre tarif (également disponible à l'adresse suivante : Seiko Optical France –ZA Pariest, Rue Willy Brandt, 77184 Emerainville, sont établis en euros, hors taxes, sans escompte, emballage compris. Il s'agit de prix unitaires (par verre). Les marchandises sont facturées sur la base du tarif en vigueur à la date de la commande. Seiko se réserve le droit de modifier son tarif général, à tout moment et sans préavis. Nos factures sont établies chaque fin de mois. Toute facture non contestée dans un délai de vingt jours après réception de celle-ci, sera réputée acceptée sans réserve. Ces conditions sont valables pour la France métropolitaine. Les frais de port relatifs aux livraisons des marchandises en métropole s'élèvent à 7,00 euros HT par jour livré. Pour un chiffre d'affaires mensuel supérieur à 1000€ HT par point de vente, un forfait hebdomadaire de 76 sera facturé et se déclenchera à la Tère commande. Hors métropole, les frais de transport afférents à vos commandes vous seront facturés à l'euro quant à nos propres coûts de transport pour acheminer les commandes

Dans le cas des montages livrés en magasin, des frais d'emballage de 5.50 euros HT seront facturés. Outre les frais exposés ci-dessus, Seiko facturera au Client une Contribution Energie-Inflation (ci-après la « Contribution»), destinée à compenser partiellement les hausses brutales du prix de l'énergie, des transports (hors acheminement de la commande au Client) et des matières premières subies par Hoya dans le cadre de son activité, en raison des facteurs conjoncturels liés aux suites de la crise sanitaire du Covid 19 et de la guerre en Ukraine. Cette Contribution, dont le montant HT sera égal à 2.85 % du montant net HT de la commande du Client, a vocation à s'appliquer de manière temporaire, Hoya s'engageant à en reconsidérer le maintien à l'issue de l'année civile en cours. Seiko se réserve le droit d'évaluer à la fin du premier semestre une évolution, à hausse ou à la baisse, en tenant compte de l'évolution des indices de référence cidessous :

- indice des prix du transport maritime de marchandises
- indice des prix du transport aérien de marchandises
- indice des prix de l'énergie
- indice des prix à la consommation

6. MODALITES DE PAIEMENT

Seuls les règlements par prélèvement ou virement seront acceptés. Les règlements par chèque, par lettre de change, billet à ordre ou espèces seront refusés. Les conditions de règlement sont, sauf convention particulière, à trente jours fin de mois, date de facture et remise déduite. En cas de règlement des produits commandés par voie de prélèvement automatique dans un délai de 10 jours à compter de la date d'émission de la facture, un escompte de 1% sera pratiqué au profit de l'acheteur par Seiko. Le Client ne pourra jamais, sous prétexte de réclamation formulée, retenir tout ou partie des sommes dues à Seiko au titre d'une commande ce qui constituerait un défaut de paiement de sa part. Il ne pourra pas davantage opérer une compensation. En cas d'échéances successives, le non-paiement d'un seul terme rend immédiatement exigible la totalité des sommes restant dues à Seiko. En cas de retard de paiement, Seiko pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. 7. DEFAUT DE PAIEMENT – PENALITES DE RETARD – INDEMNITE DE RECOUVREMENT – CLAUSE PENALE

De convention expresse et sauf report sollicité avant la date d'échéance de la facture et accordé par Seiko, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera, sans mise en demeure, le paiement d'intérêts de retard correspondant à 5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, calculés à compter du lendemain de la date de l'échéance, et l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues, même non échues et ce quel que soit le mode de règlement prévu. En cas de mise en demeure de régler, le taux d'intérêt légal s'attachera au solde impayé. En outre, il sera fait application, en cas de recouvrement par voie contentieuse, d'une clause pénale égale à 15 % des sommes dues. Il sera également demandé le règlement de l'indemnité forfaitaire de recouvrement fixé à 40 euros par l'article D441-5 du Code de commerce, sauf demande complémentaire sur justification. En cas de doute sur la solvabilité de l'acheteur, Seiko se réserve le droit, soit de suspendre toute nouvelle livraison, soit de livrer contre remboursement ou d'exiger le paiement avant toute livraison 8. RETOUR DE MARCHANDISES

Le retour de Verres pour expertise, contrôle, échange ou erreur de commande est possible dans les conditions définies ci- après. Tout retour de marchandise est soumis à l'accord préalable écrit du service commercial de Seiko qui en définit les conditions. Aucune réclamation ne sera accueillie par Seiko au-delà d'un délai de trente jours après la livraison. Dans tous les cas, le retour des Verres doit être expédié à l'adresse indiquée par Seiko aux frais et risques du Client, accompagné du bordereau de livraison et se faire dans les pochettes spécifiquement prévues à cet effet, mises à disposition du Client par Seiko, et être accompagné du bon de retour à télécharger sur https://www.seikovisionpro.com

modification de prescription par un médecin ophtalmologiste

En téléchargeant le bon de retour sur https://www.seikovisionpro.com

9. GROUPEMENTS

Il est expressément convenu que les groupements sont réputés intervenir à l'égard de Seiko en qualité de commissionnaire de leurs adhérents

En cette qualité, le groupement reste responsable du règlement à bonne date de nos factures et ce, sauf convention particulière. En cas de défaillance de l'adhérent opticien détaillant, le groupement se substitue à lui pour le paiement des fournitures livrées. Les présentes CGV s'imposent aux groupements ainsi qu'à leurs adhérents. Il leur appartient de s'en

10. CESSATION DES RELATIONS COMMERCIALES

Seiko se réserve la possibilité de cesser ses relations commerciales avec le Client en cas de manquement de ce dernier à l'une quelconque des dispositions des présentes CGV, sans que cela ne puisse engager la responsabilité de Seiko à quelque titre que ce soit

11. GARANTIES ET CONFORMITE

11.1 Seiko garantit la conformité des Verres vendus à leurs spécifications et aux exigences des articles L.5211-1 et

suivants du Code de la santé publique applicables aux dispositifs médicaux.

11.2 En cas de défaut apparent constaté sur un Verre livré, le Client devra adresser une réclamation à Seiko par lettre recommandée avec accusé de réception dans les huit (8) jours suivant la réception dudit Verre, faute de quoi la réclamation ne sera pas recevable

11.3 Seiko garantit que les Verres sont exempts de vices cachés de conception, de matériaux et de fabrication au moment de leur livraison. En cas de constatation par le Client d'un vice caché affectant un Verre, celui-ci devra notifier à Seiko une réclamation, par e-mail ou par télécopie (doublée par lettre recommandée avec accusé de réception) dans les huit (8) jours suivant la découverte de la défectuosité cachée, en joignant toute justification quant à la réalité et l'étendue

des vices cachés, faute de quoi le Client perdra son droit d'invoquer ledit vice caché.

11.4 Sous réserve des notifications par le Client des réclamations en conformité avec les dispositions des paragrar

11.2 et 11.3, Seiko ne sera tenue, à son seul choix, que de procéder au remplacement, à la réparation ou au remboursement du prix du Verre présentant la non-conformité ou le vice caché, à l'exclusion de toute indemnité ou autres dommages et intérêts, et sous réserve que le Client (I) se soit, dès la non-conformité ou le vice caché constaté, abstenu d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers sur le Verre sans l'accord écrit, exprès et préalable de Seiko

et (ii) ait laisse à Seiko toute latitude pour constater, le cas échéant, les anomalies alléguées. Seiko ne sera tenue à aucune obligation ni garantie, ni responsabilité à raison (i) d'un usage du Verre non conforme à sa destination normale ou en violation des règles d'usage du Verre communiquées par Seiko (ii) ou de l'usure normale du Verre, (iii) ou du fait d'un usage négligent ou excessif ou inadapté du Verre (iv) ou de dommages nés après le transfert de

(v) ou de tout dommage causé au Verre par une cause externe.

11.5. La durée de la garantie est de trois ans à compter de la date de livraison pour les produits de marque SEIKO livrés par SEIKO Optical France. Cette garantie est de deux ans pour les produits de marque STARVISION.

11.6 En cas de dommages non couverts par la présente garantie, Seiko pourra établir un devis de réparation ou de remplacement du Verre endommagé à la demande du Client.

11.7 La responsabilité de Seiko est formellement et expressément exclue, ce que reconnaît le Client, pour tout dommage

indirect, consécutif ou immatériel subi par le Client ou l'un quelconque de ses préposés ou mandataires, en ce inclus la perte de marge ou de commande du Client ou l'atteinte à son image de marque. La responsabilité de Seiko est expressément limitée, ce que reconnaît le Client, aux dommages directs, raisonnablement prévisibles et dans une limite maximum et non révisable de 50 % du prix du Verre en cause (et dans la limite de ce qui aura été payé par le Client au jour de la survenance du dommage).

12. RESPECT DES NORMES EN VIGUEUR

12.1 Assujettissement à cotisations des gratifications financées par des tiers Conformément à l'article L 242-1-4 du code de la Sécurité Sociale et à la circulaire interministérielle n° DSS/5B/2012/56 du 5 mars 2012 relative aux rémunérations allouées aux salariés par une personne tierce à l'employeur explicitant le champ d'application et les modalités d'assujettissement et de déclaration de ces rémunérations, tout avantage ou somme versé à un salarié par une personne n'ayant pas la qualité d'employeur en contrepartie d'une activité accomplie dans l'intérêt de ladite personne est une rémunération assujettie, selon le cas, à une contribution libératoire ou aux cotisations et contributions de sécurité sociale. Il appartient donc au Client de procéder aux déclarations sociales, aux versements de la contribution libératoire ou des cotisations et contributions de sécurité sociale applicables et d'effectuer les déclarations sociales et fiscales afférentes aux gratifications accordées conformément aux dispositions de la circulaire précitée. Pour sa part, Seiko déclarera les bénéficiaires personnes morales dans sa déclaration annuelle des honoraires, vacations, commissions, courtages et autres rémunérations.

12.2 Transparence des avantages
Conformément à son obligation découlant des articles L. 1453-1 et D. 1453-1 du code de la santé publique et en dehors des avantages accordés dans le cadre des relations de distribution, d'achat et de vente, le Client est informé que Seiko est susceptible de rendre publics les avantages d'une valeur supérieure ou égale à 10€ TTC qu'elle pourrait lui consentir.

Le Client s'engage à respecter son obligation de tracabilité issue de la Directive 93/42 relative aux dispositifs médicaux. Il lui appartient notamment de conserver pour une durée de trois ans toutes les coordonnées des porteurs des Verres ainsi que les références qui leur ont été vendues, et de mettre ces données à disposition de Seiko sans délai en cas de nécessité.

13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client reconnaît que les marques identifiant les Verres vendus en vertu des présentes CGV sont la propriété exclusive de Seiko ou lui sont concédés, le cas échéant. Le Client s'interdit en conséquence de contester, de quelque manière que ce soit, la validité ou la titularité des marques et n'acquerra aucun droit de propriété intellectuelle sur ces dernières. Le Client devra strictement respecter l'intégrité de chaque marque et ne pas les modifier ou altérer pour les reproduire sur les marchandises ou sur tout support commercial, sauf accord préalable, ponctuel et écrit de Seiko. Le Client ne procèdera à aucune démarche visant à protéger ou exploiter des signes distinctifs (tels que marques ou dessins...) qui seraient susceptibles de créer une confusion avec les marques ou leur porter préjudice et ce, quel que soit le type de

service ou produit. 14. RESERVE DE PROPRIETE

Seiko se réserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix. Nonobstant cette réserve, le Client est autorisé à revendre les Verres livrés dans le cadre de son activité comm commande implique l'acceptation de la présente clause de réserve de propriété.

15. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les contrats conclus par Seiko en vertu des présentes CGV sont exclusivement régis par la loi française. Tous les litiges relatifs aux ventes conclues en vertu des présentes CGV, notamment à leur formation, leur validité et leur exécution relèvent de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Meaux. Cette clause s'applique même en cas de référé. d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

16. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En application de la Loi Informatique et Libertés modifiée par le Règlement Général sur la Protection des Données, les données personnelles recueillies auprès du Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par Seiko. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. L'exigence de fourniture des données à caractère personnel conditionne donc la conclusion des contrats entre Seiko et le Client. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables. Le responsable du traitement des données est Seiko. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux

employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à Seiko par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées sans que l'autorisation du Client soit nécessaire. Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, Seiko s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime. Le consentement du Client constitue la base juridique sur laquelle se fonde le traitement par Seiko de ses données à caractère personnel. Le Client peut retirer son consentement à tout moment sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci. Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en adressant sa demande ou sa réclamation au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : gestion.client.seikofrance@seikovision.com. Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier dans l'État membre dans lequel se trouve sa résidence habituelle, son lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise (la CNIL- Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés s'agissant du territoire français). - Janvier 2024 -

SEIP PRECISION FOR	VISION							Numéro Facture Date Facture Heure Facture		IN00008524 30/04/2024 19:00:15	
									Brut	Remise	Net EUR
Commande Référence Produit	S00244629 d HEDADJ HEI XCEPTION 1.	DADJ	-RX(Telephone)	Expédiée le 1	0/04/2024				Total com	mande	144,78
	D G	+16.50 +16.50				00 00	CT CT	ET ET	93,35 93,35	28,00 28,00	65,35 65,35
	Options :	Styl	lish						20,10	6,02	14,08
Commande Référence Produit	PIRES MARIA	NO ARLIND	-RX(Web) Expé ARLINDA PIRES 3mm (CA6ALF)		2024				Total com	mande	37,00
	D G	-1.50 -2.25	+1.00 +1.75	5 5	0.75 0.75	00 00	CT CT	ET ET	17,50 17,50		17,50 17,50
	Options :		ourage	5	0.75	00	Ci	Li	2,00		2,00
Commande Référence		A NAIA HECK		diée le 10/04/2	2024				Total com	mande	56,90
Produit	D G	+1.75 +0.75	+1.75 +2.75	60 120		00 00	CT CT	ET ET	26,80 28,10		26,80 28,10
	Options :		ourage	120		00	Ci		2,00	2,00	
Commande	S00249709 d	u 25/03/2024	-RX(Web) Expé	diée le 30/04/2	2024				Total com	mande	77,20
Référence Produit			MARIE VIVIANE SRCUV 10mm (
Troduit	D G	+1.00 +1.00	+0.25 +0.25	15 140	2.50 2.50	00 00	CT CT	ET ET	38,60 38,60		38,60 38,60
Commande Référence Produit	S00252748 du 27/03/2024-Stock(Web) Expédiée le 10/04/20: BADEY ALEXANDRE ALEXANDRE BADEY JET STAR 1.60 HSC 00 (260SF)								Total com	mande	10,50
	D G	-1.25 -0.75	+1.25 +0.75	65 90		00 00	CT CT	ET ET	5,25 5,25		5,25 5,25
Commande Référence Produit	S00252763 du 26/03/2024-RX(Web) Expédiée le 30/04/2024 SAUTEREY LAURENCE LAURENCE SAUTEREY SEIKO Prime Xceed FR 1.60 IP+ Sensity Brun SRC 12 (FE6I2L)										184,50
	D G	-2.50 -1.75	+1.00	180 40	3.00 3.00	00 00	CT CT	ET ET	89,25 89,25		89,25 89,25
	Options :		nurage ourage						4,00 2,00		4,00 2,00
Commande Référence Produit		NAUD ARNA		diée le 10/04/2	2024				Total com	mande	56,90
	D G	+1.00 +1.50	+2.50 +2.00	90 90		00 00	CT CT	ET ET	28,10 26,80		28,10 26,80
	Options :	Dét	ourage						2,00		2,00
Commande Référence Produit	S00255849 d BAUDRY DOI SENSO BASIO	diée le 15/04/2 PRY	2024				Total com	mande	40,90		
roduit	D G	+1.25 +1.50	+0.50	180 180	3.00 3.00	00 00	CT CT	ET ET	18,95 18,95		18,95 18,95
	Options :		ourage						3,00		3,00
Commande Référence	BELLAICHE N	ICOLLE NICO	-RX(Web) Expé DLLE BELLAICHE on traité 12mm						Total com	mande	141,94
Produit	D G	+3.00 +2.50	+0.75 +0.75	175 5	2.50 2.50	00 00	СТ СТ	ET ET	75,65 75,65	9,08 9,08	66,57 66,57
	Options :	Teir							6,80	,	6,80

SEII PRECISION FOR								N	luméro Facture Date Facture Heure Facture	IN00008524 30/04/2024 19:00:15
									Brut Remise	Net EUR
Commande Référence Produit	CLODION C	HRISTIAN CH	-RX(Web) Expé RISTIAN CLODIO on traité 12mm	ON	024				Total commande	68,57
	D	+2.00	+0.25	180	2.75	00	СТ	ET	75,65 9,08	66,57
	Options :	Dét	ourage						2,00	2,00
Commande Référence Produit	GABORIT SC	OPHIE SOPHIE	-RX(Web) Expé GABORIT Sensity Brun SF						Total commande	82,60
	D G	+0.75 +0.75	+1.25 +1.00	15 170	2.00 2.00	00 00	CT CT	ET ET	40,30 40,30	40,30 40,30
	Options :	Dét	ourage						2,00	2,00
Commande Référence Note Produit	GABORIT SC 2nd paire EC	OPHIE SOPHIE CO Mars 2024	-RX(Web) Expé E GABORIT CC 12mm (2T5A)		024				Total commande	18,10
	D G	+0.75 +0.75	+1.25 +1.00	15 170	2.00 2.00	00 00	CT CT	ET ET	8,05 8,05	8,05 8,05
	Options :	Dét	ourage						2,00	2,00
Commande	S00257719 d	du 28/03/2024	-RX(Web) Expé	édiée le 15/04/2	024				Total commande	47,00
Référence Produit	POUGET CLA	AUDE CLAUD 50 HSC 00 (260	E POUGET							
	D G	+4.75 +4.50	+0.75 +1.50	45 60		00 00	CT CT	ET ET	22,00 22,00	22,00 22,00
	Options :		ourage	00		00	Ci		3,00	3,00
Commande	S00257886 d	du 28/03/2024	-RX(Web) Expé	édiée le 30/04/2	024				Total commande	77,20
Référence Produit	COZMA LOA	ANA-LAVINIA	LOANA-LAVINI SRCUV 10mm		,					
	D G	+5.50 +5.00	+0.25 +0.50	40 180	0.75 0.75	00 00	CT CT	ET ET	38,60 38,60	38,60 38,60
Commande Référence Produit	S00259754 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 30/04/2024 GUBIAN ODETTE ODETTE GUBIAN SEIKO Vision X FR 1.60 IP+ SRCUV 10mm (FV6A0Y)									79,20
. rough	D G	+1.50 +1.25	+0.50 +0.25	45 55	2.75 2.75	00 00	CT CT	ET ET	38,60 38,60	38,60 38,60
	Options :	Dét	ourage						2,00	2,00
Commande Référence Produit	LORENT FRA	du 29/03/2024 ANCOIS FRAN IC 1.60 HSC 13		édiée le 15/04/2	024				Total commande	60,80
Troduit	D G	-3.00 +1.00	+1.25	50 180	2.50 2.50	00 00	CT CT	ET ET	26,90 26,90	26,90 26,90
	Options : Rainurage Détourage								4,00 3,00	4,00 3,00
Commande Référence Produit	CUVELIER JA	ACQUELINE JA	-RX(Web) Expé ACQUELINE CUV 3mm (CA6ALF)		024			Total commande	35,00	
Floudit	D G	+1.75 +1.25	+1.00 +1.75	175 10	2.75 2.75	00 00	CT CT	ET ET	17,50 17,50	17,50 17,50
Commande Référence Produit	GUILLEMIN	FANNY FANN	-RX(Web) Expé NY GUILLEMIN 2 Gris SRC (67S		024				Total commande	94,70
	D G	-10.00 -10.25	+1.50 +1.50	110 70		00 00	CT CT	ET ET	46,35 46,35	46,35 46,35
	Options :	Dét	ourage						2,00	2,00

Brut Total commande S00259880 du 29/03/2024-Stock(Web) Expédiée le 30/04/2024 Total commande SEIKO HD 1:60 IP+ SRC 00 (660SL)	IN00008524 30/04/2024 19:00:15
D	Remise Net EUR mande 22,40
Référence DE MOULINS D'AMIEU D SIXTE DE MOULINS D'AMIEU DE BEA Produit #JET STAR 1.50 HSC+ 00 0 D +0.50 +0.25 100 00 CT ET 3,75 G +0.25 +0.25 105 00 CT ET 3,75 Commande S00259971 du 29/03/2024-Stock(Web) Expédiée le 30/04/2024 Total com Réference AUDUREAU REMI REMI AUDUREAU Produit #JET STAR 1.50 HSC+ 00 0 CT ET 3,75 G -0.75 +0.00 175 00 CT ET 3,75 Commande S00260070 du 29/03/2024-Stock(Web) Expédiée le 30/04/2024 Total com Référence ALTOOM ADAM AYAAN AYAAN ALTOOM ADAM Produit CLASSE A UNIF S 1.60 HSC 00 (6CA6AF) 00 CT ET 5,25 G 0.00 +0.75 90 00 CT ET 5,25 Commande S00260100 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 15/04/2024 Total com	11,20 11,20
D	mande 7,50
Référence AUDUREAU REMI REMI AUDUREAU Produit #JET STAR 1.50 HSC+ 00 () D -1.00 +1.00 175 00 CT ET 3,75 G -0.75 +0.75 180 00 CT ET 3,75 Commande S00260070 du 29/03/2024-Stock(Web) Expédiée le 30/04/2024 Référence ALTOOM ADAM AYAAN AYAAN ALTOOM ADAM CLASSE A UNIF S 1.60 HSC 00 (6CA6AF) D +0.25 +0.50 65 00 CT ET 5,25 G 0.00 +0.75 90 00 CT ET 5,25 Commande S00260100 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 15/04/2024 Total commande Commande S00260100 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 15/04/2024 Total commande Commande Commande Commande Commande S00260100 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 15/04/2024 Total commande Command	3,75 3,75
Commande S00260070 du 29/03/2024-Stock(Web) Expédiée le 30/04/2024	mande 7,50
Référence Produit ALTOOM ADAM AYAAN AYAAN ALTOOM ADAM CLASSE A UNIF S 1.60 HSC 00 (6CA6AF) D +0.25 +0.50 65 00 CT ET 5,25 G 0.00 +0.75 90 00 CT ET 5,25 Commande \$00260100 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 15/04/2024 Total commandation Total commandation	3,75 3,75
D +0.25 +0.50 65 00 CT ET 5,25 G 0.00 +0.75 90 00 CT ET 5,25 S.25 COmmande S00260100 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 15/04/2024 Total commande	mande 10,50
	5,25 5,25
Produit CLASSE A Prog 1.50 HSC 13mm (CA5ALF)	mande 22,00
D -1.50 +1.50 5 2.75 00 CT ET 10,00 G -1.50 +1.50 20 2.75 00 CT ET 10,00	10,00 10,00
Options : Détourage 2,00	2,00
Commande S00260183 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 12/04/2024 Total com Référence DE CLARENS PRISCILLE PRISCILLE DE CLARENS Produit SEIKO HD 1.60 IP+ SRC (660SL)	mande 58,20
D +2.75 +3.75 80 00 CT ET 28,10 G +4.00 +2.25 80 00 CT ET 28,10	28,10 28,10
Options : Détourage 2,00	2,00
Commande S00260397 du 29/03/2024-RX(Web) Expédiée le 15/04/2024 Référence KWADZO HERVE KOSSI HERVE KOSSI KWADZO Produit SENSO BASIC 1.50 HSC 13mm (OB5A3F) SENSO BASIC 1.50 HSC 13mm (OB5A3F)	mande 40,90
D -0.25 +0.25 5 1.25 00 CT ET 18,95 G 0.00 180 1.25 00 CT ET 18,95	18,95 18,95
Options : Détourage 3,00	3,00
Commande \$00260580 du 05/04/2024-RX(Web) Expédiée le 16/04/2024 Total commande Référence KEFIF MYRIAM MYRIAM MYRIAM Produit \$EIKO HD 1.50 UC 00 BLEU GRIS 70-20% (650SA,)	mande 41,30
D -1.00 +0.25 100 00 CT ET 13,45 G -0.50 180 00 CT ET 13,45	13,45 13,45
Options : Teinte 12,40 Détourage 2,00	12,40 2,00
Commande S00260593 du 05/04/2024-RX(Web) Expédiée le 19/04/2024 Référence ANDRES AGATHE AGATHE ANDRES Produit SEIKO HD 1.60 IP+ SRC 00 (660SL)	mande 55,60
D -1.00 +1.50 95 00 CT ET 26,80 G 0.00 +0.50 90 00 CT ET 26,80	26,80 26,80
Options : Détourage 2,00	2,00

SEIKO)

IN00008524 **Numéro Facture Date Facture** 30/04/2024 PRECISION FOR VISION **Heure Facture** 19:00:15 Brut Remise Net EUR S00260603 du 29/03/2024-Stock(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Total commande 0.22 Commande Référence ANDRES AGATHE | AGATHE ANDRES Note 2nd paire ECO Mars 2024 2P STAR UNIF 1.50 UC 00 Produit -1.00 +1.50 95 00 ΕT 0.11 0.11 CT 0.00 +0.50 90 00 0,11 0,11 Commande S00260658 du 29/03/2024-RX(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Total commande 56,80 ABDOUL MILAIDY | MILAIDY ABDOUL Référence F&F 2024 Note SEIKO Vision X FR 1.60 IP+ SRCUV 10mm (FV6A0Y) Produit D +0.25 +0.50 1.50 00 СТ ΕT 28.40 28,40 G +0.25 +0.25 100 1.50 ററ CT FT 28,40 28,40 S00260674 du 29/03/2024-RX(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Commande Total commande 59,20 PEAN OLIVIER | OLIVIER PEAN Référence SEIKO Indoor 100 FR 1.50 SRC 23mm (FI153L) Produit -2.25 +0.50 165 2.00 00 СТ ET 28,60 28,60 -1.50 +0.50 150 2.00 00 28.60 28,60 2,00 2,00 Options: Détourage Commande S00260676 du 29/03/2024-RX(Web) | Expédiée le 17/04/2024 **Total commande** 40,90 Référence KONAN ROSSIE | ROSSIE KONAN SENSO BASIC 1.50 HSC 13mm (OB5A3F) Produit D -0.25 +0.50 90 1.25 00 ET 18.95 18.95 G -0.25 1.25 +0.5080 00 18.95 18.95 Options: Détourage 3.00 3,00 S00260711 du 06/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 22/04/2024 Commande **Total commande** 55,60 Référence TABARY BRUNO | BRUNO TABARY SEIKO HD 1.60 IP+ SRC 00 (660SL) Produit +2.50 +0.25 180 26.80 26.80 ററ CT FT G 00 CT ET +2.50 +0.25 26,80 35 26,80 Détourage 2,00 2,00 Options: S00279450 du 16/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 22/04/2024 Commande Total commande 126,00 HAFFAR YASMINE | YASMINE HAFFAR Référence HOYA MiYOSMART 1.59 UV2.0 SMTC 00 (DYV026) Produit D -5.00 +0.25 80 00 СТ ET 63,00 63,00 G -6.00 +0.25 90 00 СТ 63,00 63,00 Commande S00279455 du 16/04/2024-Stock(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Total commande 0,22 Référence HAFFAR YASMINE | YASMINE HAFFAR 2nd paire ECO Mars 2024 Note 2P STAR UNIF 1.50 UC 70 Produit 2P STAR UNIF 1.50 UC 70 D -5.00 +0.25 80 70 CT ET 0,11 0,11 G 70 СТ -6.00 +0.25 90 FT 0.11 0.11 S00279460 du 16/04/2024-Stock(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Commande Total commande 10,50 DUMAS MICHEL | MICHEL DUMAS Référence CLASSE A UNIF S 1.60 HSC 65 (5CA6SF) Produit D +3.00 180 65 СТ ET 5,25 5,25 G +3.00 180 65 СТ ΕT 5,25 5,25 S00279466 du 16/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 22/04/2024 Commande Total commande 37.90 Référence LOBE JULES | JULES LOBE SENSO BASIC 1.50 HSC 11mm (OB5A1F) Produit D +2.25 +0.25 60 2.50 00 CT ΕT 18,95 18,95 G +1.75 +0.25 10 2.50 00 ΕT 18,95 18,95

IN00008524 **Numéro Facture** SEIKO **Date Facture** 30/04/2024 PRECISION FOR VISION **Heure Facture** 19:00:15 Remise Net EUR S00279468 du 16/04/2024-Stock(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Total commande 3.60 Commande Référence BLEDEA ANA I ANA BLEDEA CLASSE A UNIF S 1.50 HSC 65 (5CA5SF) Produit -0.25 +1.00 100 CT CT 1,80 65 ΕT 1.80 -0.25 +1.00 65 ΕT 1,80 S00279523 du 16/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 22/04/2024 Commande Total commande 37,80 Référence TAFIT SABINE | SABINE TAFIT STARVISION+ Prog. 1.50 HB+ 13 mm (SS5AL1) Produit +1.00 D +0.50 70 2.00 00 СТ ΕT 18.90 18.90 G +1.00 115 СТ +0.75 2.00 00 ΕT 18.90 18.90 S00281212 du 16/04/2024-Stock(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Total commande 19,10 Commande SAADI SAMY | SAMY SAADI Référence CLASSE A UNIF AS 1.67 HSC 00 (6CA7AF) Produit +4.50 +1.25 D 90 00 CT ΕT 9 55 9 5 5 G +3.25 +1.00 85 ററ CT ΕT 9.55 9,55 S00283933 du 18/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 30/04/2024 150,15 Total commande Commande Référence FAIGEL FABIENNE | FABIENNE FAIGEL SEIKO Emblem XTW FR 1.67 IP+ SRC 12mm (FW7A2L) Produit -13.00 +5.00 2.75 78,35 78,35 00 CT ET -6.75 +3.50 85 2.75 00 СТ ΕT 71,80 71,80 S00288870 du 20/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 25/04/2024 Commande 15,70 Total commande Référence COUPRIE ARNAUD | ARNAUD COUPRIE Note 2nd paire ECO Mars 2024 2P STAR UNIF 1.50 UC 00 Produit D +1.00 +2.50 90 00 СТ ΕT 7.50 7.50 G +1.50+2.0090 00 CTΕT 6.20 6,20 Options : 2,00 2,00 Détourage S00289098 du 20/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 30/04/2024 166,20 Commande Total commande VOSIN DELPHINE | DELPHINE VOISIN Référence SEIKO Prime Xceed FR 1.60 UVBR SRBUV 10mm (FE6V0Z) Produit 0.00 180 2.50 00 ΕT 83,10 83,10 CT 0.00 180 2.50 00 83,10 83,10 S00292572 du 22/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Commande **Total commande** 92.50 Référence COEURET LAURENT | LAURENT COEURET Note SEIKO Prime Xceed FR 1.60 IP+ SCC 12mm (FE6A2J) Produit D +0.50 +100 2 00 ററ CT ΕT 45 25 45.25 G +1.50+0.752.00 00 CTΕT 45.25 45,25 2.00 Options: Détourage 2.00 S00296889 du 24/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Commande **Total commande** 51,20 Référence ROUMAN MAGDI | MAGDI ROUMAN SEIKO Vision X 1.50 non traité 10mm BLEU GRIS 30% (VX5A0A,) Produit D -0.50 +0.25 180 2.00 ΕT 21,20 21.20 00 CT G -0.25 +0.50 65 2.00 21,20 21,20 6,80 Options: Teinte 6,80 Détourage 2,00 Commande S00297736 du 25/04/2024-RX(Web) | Expédiée le 30/04/2024 Total commande 33,55 EDJO MVONDO EZECHIEL | EZECHIEL EDJO MVONDO Référence CLASSE A UNIF AS 1.67 HSC 00 (6CA7AF) Produit +2.00 +2.75 100 00 24,00 24,00 G +2.50 +2.00 80 00 CTET 9.55 9,55

SEII PRECISION FOR								I	Numéro Facture Date Facture Heure Facture	IN00008524 30/04/2024 19:00:15
Commande Référence Produit	EDJO MVO	3 du 25/04/2024 DNDO HADRIEL UNIF S 1.60 HSC	HADRIEL EDJO		2024				Brut Remise Total commande	Net EUR 22,80
	D G	0.00 +0.50	+2.25 +2.00	110 70		00 00	СТ СТ	ET ET	17,55 5,25	17,55 5,25
Commande Référence Produit	BADR SAR SEIKO 1.60	1 du 25/04/2024 AAH SARAH BAE O SRC 72 (560SL) O SRC 72 (560SL)	DR	pédiée le 30/0	4/2024				Total commande	20,00
	D G	0.00 -0.75	+0.50 +1.00	95 80		72 72	CT CT	ET ET	10,00 10,00	10,00 10,00
Commande Référence Produit	BORE JOC	5 du 25/04/2024 ELYNE JOCELYN SIC 1.50 HSC 131	NE BORE	diée le 30/04/2	2024				Total commande	40,90
	D G	+1.00 +1.25	+0.25	180 10	2.75 2.75	00 00	CT CT	ET ET	18,95 18,95	18,95 18,95
	Options : Détourage								3,00	3,00
Commande Référence Note Produit	S00299705 du 25/04/2024-RX(Web) Expédiée le 30/04/2024 BORE JOCELYNE JOCELYNE BORE 2nd paire ECO Mars 2024 2PAIRE STAR Prog 1.50 SCC 12mm (2T5A2J)								Total commande	18,10
	D G	+1.00 +1.25	+0.25	180 10	2.75 2.75	00 00	CT CT	ET ET	8,05 8,05	8,05 8,05
	Options :	Dét	ourage						2,00	2,00
Commande Référence Produit	ZERZOURI	5 du 25/04/2024 I SANA SANA ZI 1.60 IP+ SRC 00	ERZOURI	Total commande	55,60					
	D G	+0.50 +0.75	+0.50	180 160		00 00	CT CT	ET ET	26,80 26,80	26,80 26,80
	Options :		ourage						2,00	2,00
Commande Référence Produit	UDDIN SH SEIKO 1.60	0 du 27/04/2024 HOIR SHOIR UDI D SRC 72 (560SL) D SRC 72 (560SL)	Total commande	20,00						
	D G	+0.25 -0.25	+0.25 +0.75	110 50		72 72	CT CT	ET ET	10,00 10,00	10,00 10,00
Commande Référence Produit	S00302748 du 27/04/2024-RX(Web) Expédiée le 30/04/2024 LATOURTE MADELEINE MADELEINE LATOURTE HOYA MiYOSMART 1.59 UV2.0 SMTC 00 (DYV026)								Total commande	126,00
	D G	-4.25 -3.50	+0.25	30 180		00 00	CT CT	ET ET	63,00 63,00	63,00 63,00
Commande Référence Produit	OUHRAICI	4 du 27/04/2024 H NAJAT NAJAT R 1.50 HSC+ 00 ()	OUHRAICH	spédiée le 30/0	4/2024				Total commande	7,50
··oduit	D G	+3.50 +3.00		180 180		00 00	CT CT	ET ET	3,75 3,75	3,75 3,75

S00306016 du 29/04/2024-Stock(Web) | Expédiée le 30/04/2024 WASYLEC RONALD | RONALD WASYLEC JS 150 HSC 70 (150SF)

> +1.25 +1.50

180 170 70 65 CT CT ET ET

JS 150 HSC 65 (150SF)
D -1.75
G -0.75

Commande

Référence Produit 4,90

2,45 2,45

Total commande

2,45 2,45

SEII								méro Facture Date Facture leure Facture		IN00008524 30/04/2024 19:00:15
								Brut	Remise	Net EUR
Commande Référence Produit	BOUHENI CLASSE A CLASSE A	A YASSINE YASS UNIF S 1.60 HSC UNIF S 1.60 HSC	SINE BOUHENIA 75 (5CA6SF)		75	CT.	57	Total con	nmande	10,50
	D G	-0.75 -1.25	+0.75	180 125	75 75	CT CT	ET ET	5,25 5,25		5,25 5,25
Commande Référence Note Produit	S00306181 du 29/04/2024-Stock(Web) Expédiée le 30/04/2024 BADR SARAH SARAH BADR F&F 2024 SEIKO 1.60 SRC 72 (560SL) SEIKO 1.60 SRC 72 (560SL)							Total con	nmande	18,10
	D G	0.00 -0.75	+0.50 +1.00	95 80	72 72	CT CT	ET ET	9,05 9,05		9,05 9,05

Total Net EUR 2 881,23